ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

21 mars

Les Règles de saint Vincent portent : *"Pour conserver entre elles une parfaite union, elles chasseront promptement de leur coeur tous les sentiments d'aversion et d'envie contre leurs Soeurs et se donneront de garde de leur dire aucune parole rude et fâcheuse ; mais elles se comporteront ensemble avec une douceur chrétienne et une cordialité respectueuse qui doit toujours paraître sur leur visage et dans leurs paroles."*(R)

En 18l9 , de *Rome*, part un bref pontifical donnant à *M. Verbert*, vicaire général, le pouvoir de désigner son successeur. La demande de cette faculté avait été adressée au Souverain Pontife dès que M. Verbert était tombé malade. On agit le plus vite possible. Malheureusement, le bref n'arriva que dix-sept jours après la mort de M. Verbert. Mais l'acte du Saint-Siège prévoyait que, si le vicaire général était dans l'impossibilité de faire un choix, dix ou douze missionnaires réunis en Assemblée, pourraient désigner un vicaire général pour la France[1].

En 1835 , au *Havre*, *Jean-Gabriel Perboyre* s'embarque pour la *Chine*. Le bateau qui l'emmène, en compagnie de deux Lazaristes : MM. Gabet, Jery, et de cinq prêtres des Missions Etrangères de Paris, est un beau voilier, l'*Edmond* , armé de dix canons et de cinquante fusils prêts à accueillir les corsaires. C'est ce même bateau qui, l'année précédente, a transporté notre confrère, M. Jean-Henri Baldus, futur Vicaire apostolique du Ho-nan. Avant d'arriver à Batavia, où il quittera l'*Edmond* pour monter sur le *Royal-George*, Jean-Gabriel essuiera une forte tempête au large du Cap[2].

En 1933 , à *Reuilly* , en présence du chanoine Brot, délégué du cardinal-archevêque de Paris, en présence des membres du tribunal ecclésiastique, de M. Cazot, vicaire général, et de la T.H. Mère, on procède à *l'exhumation des restes de Soeur Catherine Labouré*. Il y a là aussi deux femmes âgées, qui ont assisté aux obsèques de la voyante de la Médaille Miraculeuse. A 9 heures, les ouvriers descendent dans le caveau et remontent le lourd cercueil de plomb. On le dessoude ; on enlève l'épaisse couche de sciure de bois qui s'y trouve répandue ; on soulève le linceul on relève la cornette, et le visage apparaît presque intact, mais fortement bruni. Le corps est alors placé dans un cercueil de chêne et transporté, à la Maison-Mère des Filles de la Charité où aura lieu, demain, la reconnaissance officielle[3+ R].

En 1940 , à *Paris* , mort du Frère *Antoine Houppert*. Sa conscience et son dévouement l'ont tellement incorporé à la sacristie de la Maison-Mère qu'on n'imagine pas Frère Houppert autrement que sacristain. Il était Lorrain ; il savait d'ailleurs montrer de temps en temps qu'il était fils de cette province dont le symbole est le chardon. Et dans l'entourage de Frère Houppert, on susurrait que seuls les Princes de l'Eglise avaient droit à ses amabilités. Ne l'avait-on pas surnommé «le Cardinal» ? De son humeur un peu gendarme, Frère Houppert était bien excusable : tenir de façon impeccable la sacristie de la Maison-Mère n'est pas une petite entreprise. Il y réussit, parce que, en même temps que le sens de la pauvreté, il eut cette dévotion à l'Eucharistie qui entoure d'un pieu respect tous les objets du culte.

En 1943, dans la *Chine du Nord* , tous les missionnaires et Soeurs de nationalité belge, hollandaise et anglaise, partent au camp de *concentration de Wei-Shein* au Shantoung, puis à Pékin, le 27 août. Dans cette ville, les Lazaristes sont enfermés au Pé-Tang et les Soeurs chez nos Soeurs. (R)

1) Coste , C.M., p. 105.
2) Aristide Chatelet : Jean-Gabriel Perboyre , 1943, pp. 140-117.
3) Annales , t.98, pp. 468-470.

® Congrégation de la Mission - Lazaristes